

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE
14, rue Drouot (Paris 9°)
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir

REDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2°)
Téléph. : CENTRAL 80-62

5 centimes — PARIS ET DEPARTEMENTS — 5 centimes

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction

14, rue Drouot, Paris (9°)

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

L'attaque de l'Éperon Notre-Dame-de-Lorette

Entre Arras et la Bassée, une crête domine le plateau qu'elle barre du nord-ouest au sud-est. Le bois de Bouvigny en couvre le sommet ; une petite chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Lorette en marque vers l'est l'extrémité.

C'est autour des ruines de cette chapelle que l'on se bat depuis plusieurs mois. Les pentes descendant de la colline se dégagent en éventail, vers les villages d'Abblain-Saint-Nazaire et de Souchez, au sud, et la route nationale de Béthune à Arras, à l'est.

Des ravins sillonnent ces pentes, les défilés occupent une série de tranches que nos officiers, dans le langage convenu qu'impose une définition précise du terrain, appellent « les côtes du melon ».

De ces côtes, la plus saillante et la plus escarpée se trouve au-dessus du village d'Abblain. La position leur donnait la facilité de grouper éventuellement leurs troupes d'attaque dans le village et de les débarrasser à l'abri du ravin pour les conduire vers nos tranchées.

L'ATTAQUE DU 158^e REGIMENT D'INFANTERIE

L'éperon a été enlevé le 15 mars par un bataillon du 158^e d'infanterie.

Le 15 mars, dans l'après-midi, notre artillerie ouvrit sur les positions allemandes de l'éperon sud un feu violent. Au milieu de cette rafale, le commandant Dupont fit sortir des tranchées la compagnie du capitaine Maire chargée de l'attaque de front.

Toute la ligne s'avance de soixante mètres, puis, sur un signal du chef de bataillon qui accompagnait l'attaque, s'arrête et se couche devant le rideau de feu et de fumée de nos obus éclatant sur les ouvrages allemands.

Dès l'allongement du tir, d'un bond la compagnie se rua sur la tranchée.

La moitié détruite, la tranchée ne contenait plus que quelques défenseurs.

Tandis que la compagnie du capitaine Maire menait l'attaque de front, une autre compagnie débordait les tranchées par la droite, une section, progressant également par la gauche, poursuivait les Allemands en fuite vers Abblain.

Le résultat de cette attaque énergique avait été la prise de tout l'éperon, avec deux mitrailleuses, un poste téléphonique, des armes, des explosifs, cent dix prison-

L'Œuvre d'un Ministre

Les Vingt-Cinq Sous

LES MUTILES ET LES ENFANTS DU CRIME

Devant la Commission du Budget, M. Malvy, Ministre de l'Intérieur, interrogé sur l'application de la loi concernant les allocations aux familles de mobilisés, a répondu en citant des chiffres dont l'éloquence se passe de tous commentaires. 2.800.000 demandes ont été présentées jusqu'à ce jour, sur lesquelles 2.430.000 ont été accordées. C'est-à-dire une moyenne de 86 pour cent.

Quant à la commission supérieure, créée par M. Malvy lui-même pour examiner les réclamations, elle est à l'heure actuelle saisie de 27.000 recours et 50.000 dossiers d'appel sont en voie de constitution.

Pour hâter l'examen de ces recours, M. Malvy a pris la décision de porter de 50 à 100 le nombre des membres de cette commission supérieure et d'y consacrer, lui-même, personnellement, tous ses efforts.

La ténacité avec laquelle le Ministre de l'Intérieur poursuit l'œuvre si utile qu'il a entreprise pour donner confiance aux femmes qui n'auraient pas encore perçu l'allocation à laquelle elles ont droit.

M. Malvy a déjà prouvé tout l'intérêt qu'il porte à cette question et il continue à le prouver.

La question des « vingt-cinq sous » n'est d'ailleurs pas la seule œuvre sociale à laquelle notre ministre de l'Intérieur ait voué tous ses instants.

Il a demandé à la commission du budget de bien vouloir consentir à l'ouverture au budget du ministère d'un crédit provisionnel d'un million pour la rééducation professionnelle des blessés de la guerre, mutilés ou estropiés.

Il a exposé à la commission ses prévisions pour l'organisation de l'école nationale de Saint-Maurice et les subventions à envisager pour les écoles qui seraient créées dans certaines grandes villes de France, soit grâce à l'initiative départementale et communale, soit grâce à l'initiative privée.

La commission a décidé d'appuyer devant la Chambre la demande de crédits qui sera à cet effet déposée par le ministre.

D'autre part, M. Malvy, abordant cette question épineuse et délicate de « l'enfant du crime » a demandé à la commission de bien vouloir lui permettre de considérer que les enfants qui seront re-

mis à l'Assistance publique par les femmes victimes des violences de l'ennemi soient regardés comme ayant un domicile de « secours d'Etat », permettant ainsi à ces femmes et à leurs enfants de bénéficier, sans avoir à les solliciter dans leurs communes, des avantages des lois de 1893 sur l'assistance médicale gratuite, de 1904 sur les enfants assistés et de 1913 sur les femmes en couche.

La commission du budget a déclaré qu'elle admettrait l'inscription des crédits nécessaires dans les chapitres budgétaires affectés aux dépenses d'exécution de ces différentes lois.

Remercions M. Malvy de toutes ces mesures et félicitons le ministre de l'Intérieur de l'insistance qu'il apporte à mener à bien les devoirs sociaux imposés à l'Etat par la guerre.

Par suite d'un accident survenu au secteur électrique, nous sommes obligés de remettre à demain l'article de notre collaborateur M. Emile DESVAUX, Conseiller Municipal de Paris.

Une interview du Général Pau

« Je crois à une prochaine victoire »

Petrograd, 24 mars. — Le général Pau, interviewé à Varsovie par le correspondant du « Russko Slovo », a déclaré :

« Mes impressions sont excellentes. Je dois à une prochaine victoire. C'était déjà ma conviction avant de quitter la France, mais elle a été fortifiée depuis mon arrivée en Russie.

« Le moral des soldats russes, leur confiance enthousiaste dans leurs officiers et l'habileté militaire des chefs, que j'ai pu complètement apprécier, ont renforcé mes espoirs et me font envisager l'avenir avec sérénité. »

M. LEYMARIE
Directeur du Personnel
du Ministère de l'Intérieur

En remplacement de M. Morain, précédemment nommé préfet de la Seine-Inférieure, M. Leymarie, conseiller de préfecture de la Seine et chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, est nommé directeur du personnel et du cabinet du ministre de l'Intérieur.

D'une très grande intelligence, M. Leymarie, s'était attiré par son extrême courtoisie l'estime de tous les milieux politiques, administratifs et journalistiques ayant des rapports avec le ministère de l'Intérieur. Collaborateur dévoué de M. Malvy, il s'est, en qualité de chef de cabinet, intéressé à toutes les tâches sociales incombant au ministère de l'Intérieur, et nul doute que dans sa nouvelle position il ne soit à même de rendre d'importants services.

LA GUERRE

Les Russes poursuivent leur avance en Prusse et aux Carpates

Sur le Front Occidental

Actions de détail, légers succès

En Belgique
UN SUCCES DE NOTRE ARTILLERIE

Notre artillerie a mis en fuite, dans la région de Nieupoort, les occupants de divers points d'appui et de quelques observatoires. Le calme semble régner depuis plusieurs jours sur le reste du front.

En France

Telle est la constatation qui s'impose à la lecture des derniers communiqués. Nous avons attaqué les lignes ennemies en Artois, en Champagne, dans les Vosges.

« Nous avons été contre-attaqués en Champagne, en Argonne et en Woëvre. »

EN ARTOIS. — Au nord-ouest d'Arras, à Carency, nous avons enlevé une tranchée allemande que nous avons démolie et nous avons fait des prisonniers. (Comm. off. 23 heures.)

Le village de Carency est construit au fond de la petite vallée où coule le ruisseau de Carency. La commune est dominée au nord par la croupe portant la cote 125 ; celle-ci se redresse brusquement vers l'ouest et atteint la cote 136 à l'ancien moulin de Toport.

Au sud, Carency est dominé d'une quarantaine de mètres environ par le versant septentrional d'un petit plateau, aux contours ravinsés qui s'étend, en forme de croissant, de Villers-aux-Bois à Sanchez.

Carency se trouve à 10 kilomètres 500 au nord-nord-ouest d'Arras, à 1.800 mètres au sud d'Abblain-Saint-Nazaire, et à 1.500 mètres au couchant de Sanchez.

EN CHAMPAGNE. — En Champagne, nous avons légèrement progressé à l'est de la cote 196. (Comm. off. 15 h.)

En Champagne, l'ennemi a bombardé les positions conquises par nous dans les dernières journées, mais n'a pas attaqué. (Comm. off. 23 h.)

Ces engagements ont pour théâtre la tête du vallou qui prend naissance à 300 mètres au levant de la cote 196 et qui rejoint la vallée de la Tourbe près la ferme de Beau-séjour.

EN ARGONNE. — Deux contre-attaques allemandes contre nos positions proches du pavillon forestier de Bagatelle dans le bois de la Gurrie, ont complètement échoué.

Sur la rive droite de l'Aine, un violent combat eut lieu dans le village de Vauquois.

A Vauquois, près de l'église, les Allemands ont aspergé une de nos tranchées d'un liquide inflammable. Nos troupes ont sur ce point, reculé d'une quinzaine de mètres. (Comm. off. 23 h.)

L'église de Vauquois se trouve tout à fait au nord-ouest du village ; il faut donc admettre que les Allemands tiennent sur le petit plateau de Vauquois la bordure nord-ouest du village, nos récents succès en ce point nous ayant assuré la possession de la partie ouest.

Sur le reste du front, nos troupes ont repoussé deux attaques successives aux Eparges, en Woëvre occidentale ; elles ont en outre enlevé une ligne de tranchées allemandes dans les Vosges à l'Harmannswillerkopf.

Sur le Front Oriental

La situation est très favorable

En Prusse Orientale
AVANCE RUSSE

Au nord du Niémen, les troupes russes venant de Tanroffen ont passé la frontière prussienne, faisant des prisonniers et s'emparant d'un dépôt de munitions.

En Pologne
SITUATION INCHANGÉE

« Du Niémen à la Vistule, et sur la rive gauche de ce dernier fleuve, on ne signale pas de modifications importantes. » (Comm. off.)

Dans les Carpates
LES TROUPES RUSSES PROGRESSENT AVEC SUCCES

Des combats d'une extrême violence se livrent actuellement dans la région qui s'étend au nord et au sud du col de Lypkowitz.

En Galicie
A PROPOS DE LA REDDITION DE PRZEMYSL

De nouveaux commentaires, de nouveaux détails parviennent au sujet de la capitulation de l'importante forteresse galicienne.

IL Y AURAIT 120.000 PRISONNIERS

On reçoit de Petrograd l'information suivante :

« Suivant les chiffres fournis par le général Kudmanek, qui commandait la forteresse de Przemyśl, la garnison qui s'est rendue aux Russes comprend : 9 généraux, 930 officiers d'état-major, 2.500 officiers et fonctionnaires et 117.000 hommes. »

« Et 20.000 blessés. »

Le correspondant du Morning Post rapporte « qu'au moment de la capitulation le Przemyśl, il y avait dans la forteresse 20.000 blessés et de 2.000 à 3.000 malades. »

Le critique militaire du Daily Telegraph s'inspirant de ces chiffres, écrit :

« L'importance du nombre de prisonniers que les Russes ont fait à Przemyśl montre que c'est une véritable folie d'enfermer des forces militaires énormes dans une forteresse. »

« Dans le monde entier, on pense que a victoire russe exercera une très grande influence sur la marche future de la guerre. »

De son côté, le critique militaire du Novoyé Vremya, envisageant les conséquences stratégiques de la chute de Przemyśl, « considère la capture de Przemyśl comme un événement décisif de la campagne méridionale. »

« Avant la reddition de cette forteresse, nos armées ne pouvaient pas tenter une invasion sérieuse de la Hongrie, pas plus que Bonaparte n'aurait pu pénétrer en Autriche avant la capitulation de Mantoue. »

R. L. P.

rendant très difficiles les opérations navales dans les Dardanelles.

La durée de tempêtes semblables varie de trois à sept jours.

UN TAUBE SUR SAINT-OMER

Londres, 24 mars. — Le correspondant du Daily Telegraph à Boulogne-sur-Mer apprend qu'un Taube a survolé Saint-Omer avant-hier lundi et jeta cinq bombes qui n'ont fait aucuns dégâts sérieux.

L'ATTITUDE DE LA ROUMANIE

Londres, 24 mars. — Une dépêche de Bucarest au Times, annonce que la Ligue d'action nationale a commencé une tournée de conférences dans les principales villes de la Roumanie, afin de convaincre le peuple de la nécessité d'une intervention immédiate.

LA CHUTE DE PRZEMYSL

Réponses du tsar et du grand-duc Nicolas aux félicitations de M. Poincaré

Le Président de la République, qui avait adressé ses félicitations à l'empereur de Russie et au grand-duc Nicolas, à l'occasion de la prise de Przemyśl, a reçu les réponses suivantes :

« Président République, Paris. « Très sensible à vos amicales félicitations, je vous prie, Monsieur le Président, d'accepter l'expression de ma sincère reconnaissance, ainsi que les assurances réitérées des sentiments fidèles et amicaux qui unissent la Russie et moi à la vaillante nation française et à sa glorieuse armée. »

« Président de la République. — Paris. « Profondément touché de votre aimable félicitation, je vous prie, Monsieur le Président, de recevoir mes sincères remerciements et les plus chaleureux vœux pour la France amie et alliée et sa glorieuse armée. »

« Grand-duc NICOLAS. »

NOTE

Des informations inexactes ayant été répandues dans la presse, le général commandant la place rappelle les prescriptions de l'ordre du 16 août 1914, toujours en vigueur, et qui sont les seules à réglementer pour les militaires l'accès des cafés et des débits.

« L'accès des cafés et des débits est absolument interdit avant 17 heures à tous les militaires sans exception. »

« L'accès des restaurants est toléré entre 11 heures et 14 heures. »

« Il n'est fait exception à ces prescriptions qu'en ce qui concerne les cafés avoisinants les gares dont l'accès est autorisé pour les militaires arrivant ou partant, à condition que ceux-ci pénètrent à l'intérieur, sans prendre place sur les terrasses de ces établissements. »

DERNIERE HEURE

L'ATTAQUE DES DARDANELLES

Londres, 24 mars. — Le correspondant spécial du Times à Tenedos signale que, depuis trois jours une furieuse tempête souffle du nord-est,

Le Procès Desclaux

L'AUDIENCE D'AUJOURD'HUI

La séance d'hier

L'entrée de Mme Lecadet, nourrice sèche, et personne peu sympathique, a ouvert le chapitre de l'office. Chapitre essentiel puisque tout l'effort de l'accusation a été de trouver, dans une réalité beaucoup plus simple, les preuves des rêves haineux de Mme Le Cadet.

Mme Le Cadet n'avait point imaginé la vengeance mesquine et ridiculement que lui apporte le procès actuel. Avec Mme Rivet, femme de chambre, elle avait espéré pour ses malins intrals la honte définitive d'une accusation d'espionnage. C'est dans le sein discret du commandant Bourdier, chef du 2^e bureau que s'épanchèrent d'abord Mme Le Cadet et Mme Rivet. Comme jadis le procès Dreyfus jaillit d'un panier à papier illuminé par la double vue du colonel Sandherr et du commandant Henry, le procès Desclaux naquit des interrogatoires et des perquisitions faites par le commandant Bourdier.

De tout cela, il ne reste, semble-t-il que les souvenirs des témoins — et les lacunes du dossier.

Mr Philippe s'en étonne. Y aurait-il un dossier secret ?

Nous apprenons encore que le président, avant l'audience, interrogea un témoin, avec quelque rudesse, semble-t-il. C'est la cuisinière, qui nous révèle, en même temps que les menus somptueux de la maison Béchoff, que si Mme Béchoff remerciait chaleureusement son petit Desclaux de ses envois, c'était par amour, mais qu'elle préférerait acheter chez l'épicier des produits plus fins que ceux qu'on distribue à l'armée.

Viennent ensuite les militaires : la Grande Muette. Tout est correct, pas une ration de trop, pas un grain de sel qui s'égarât, tout bien su, rien vu, rien connu. Mais s'ils démentent ainsi les soldats accusés sur lesquels leurs négatifs font percer les plus terribles suspensions, ils méritent un empressement étrange à leur donner ensuite des brevets dithyrambiques d'honnêteté.

Et les questions discrètes de la défense nous font entrevoir, malgré l'admirable régularité qu'on nous garantit sur parole, qu'on signait les bons remboursables après 3 semaines et non le jour même, et qu'on détachait les filets de boue en dépit du règlement. Cela se faisait pour les parties prenantes régulières et autorisées, non pour Desclaux.

Mais alors, d'où viennent les gigots, les viandes, les 44 kilogs de riz, les 44 kilogs de sucre, les 22 kilogs 945 de café ? Et comment ont-ils pu fuir dans un milieu si ordonné, si étroitement surveillé, contrôlé ? Mystère qui s'épaissit à mesure qu'avancent les débats.

Quelques témoins malveillants apportent des insinuations vagues et perfides. Il y a des M^{me} Le Cadet sous l'uniforme.

M^{me} Demange en profite pour rappeler que d'après les documents saisis par l'instruction, Desclaux à plusieurs reprises a dû faire, à ses frais, le plein de sa caisse, après des opérations de trésorerie mouvementées, au cours de la retraite, en plein champ, la nuit. Desclaux précise : 1.300 fr. Mais alors, l'Etat lui rédevrait quelque chose, espèces ou nature. On en tirait si,

dans le public, les sifflements de quelque vipère en toilette ne nous rappellent l'origine et les mobiles de ce procès.

La séance de cet après-midi

Dès onze heures et demie, la salle était comble. On remarqua une fois de plus la façon déplorable dont le service d'ordre était effectué. Les dames, aujourd'hui, avaient tout envahi, jusqu'aux bancs de la presse.

On entend les derniers témoins de la défense.

LE SOLDATO GARDIENARAZ

Un grand brun à physionomie énergique. C'est le conducteur de la voiture de Vergès. Il déclare que Vergès était plutôt sévère à son égard, dans le service. Des sacs, dit-il, lui ont été remis dans les gares.

L'AUTOMOBILISTE SEVAER

Un bon petit soldat à figure ronde. Il conduisait une auto postale. Il n'a fait attention à rien. Quand on lui remet un collier pour le « colonel » il le prenait — et c'est tout.

LE SOLDAT MENTION

Un grand militaire à figure rougeâtre. Il s'explique avec difficulté. Simple convoqué de deuxième classe, il a vu que l'on remettait des sacs entre les mains de Vergès, sans que ce dernier les prenne lui-même dans les wagons.

Le soldat Ballardier est également convoqué.

D'après ces témoins, Vergès n'a fait que d'exécuter les ordres donnés.

Le président fait remarquer qu'un grand nombre de soldats dont on vient d'entendre les témoignages accomplissent la même fonction qui consiste à transporter jusqu'à Fismes des sacs de dépêches (Sources dans la salle).

M^{me} Watrin demande un supplément d'informations sur le cas de Vergès. « La confrontation des précédents témoins avec la sergent Séverac s'impose. »

LE SERGENT SEVERAC PERSISTE DANS SA DECLARATION

On revint de nouveau le sergent Séverac. Il se contente de répéter les déclarations de la dernière audience. Ballardier, Mention et Sévaer sont rappelés à la barre.

De cette confrontation, il résulte que Vergès a reçu des paquets dont on ne peut définir la provenance.

(FIN DES TEMOINS)

LE REQUISITOIRE

A 1 h. 40, le commandant Régnier, commissaire du gouvernement prend la parole. Officier sec, au crâne chauve ; il semble poser pour l'élegant public qui encombre la salle. Il débute avec un plaisir évident, certains passages de lettres. Quand il parle des pièces à conviction, avec un geste de tragédien, il pointe son index vers les sacs et les paniers de provisions. Sa voix est caustique lorsqu'il dit :

« On ne s'étonnera pas que la générosité de Desclaux permit à la matresse de maison de l'événement Henri-Martin de réaliser de notables économies. »

Après l'exposé des faits, le commandant Régnier examine le rôle de chacun des inculpés.

« L'ŒIL QUI SAUVE »

Des Périscope pour nos Soldats !

Paris vient de vivre deux nuits d'alarme, dont la première revêtit un caractère particulièrement angoissant.

Nous avons eu une petite idée du « front », oh ! bien petite, sans doute, mais, enfin, il y avait les bombes, on entendait le canon, et les Parisiens se sont comportés avec la même bravoure et le même sang-froid que nos « poilus » qui vivent continuellement des nuits non pas seulement semblables mais encore mille fois plus angoissantes, dans les tranchées.

Contre les Zeppelins, nos poilus troglodytes sont préservés. Ils vivent, eux, sans cesse, à la cave. Contre les fusils et les mitrailleuses ennemis ils le sont moins. On ne peut entendre un moteur. On surprend difficilement à l'œil nu un canon de fusil braqué sur soi.

Le Périscope intervient ici.

Parisien ! vous savez maintenant ce que c'est que l'alerte. Nos poilus sont perpétuellement en alerte.

Soulagez-leur la tension nerveuse de cette alerte en leur servant à l'Œil qui sauve du Bonnet Rouge.

Un périscope coûte trente sous. Chaque soldat doit en avoir un !

6 liste de souscription

Anonyme	3
M. Honoré, 20, rue Etienne-Dolot	2
Mmes C. Janon et C. Vivien	5
R. B.	4 50
Un instituteur public	4 50
Anonyme	4 50
Ch. Deloncle, sénateur de la Seine	40
M. Landry	0 50
Joannou	0 50
Collecte faite par Mme Gaston (Paul), Maurice, Auguste, Alain, Paul, Édward, Guignay, Sylvain, ensemble	3
E. M. 84	1 50
Pour la belle œuvre du Bonnet Rouge : Sablot Jean 1 fr. ; Veisin C. 1 fr. ; Allouchon J. M., 1 fr., ensemble	3
Mme L. P.	2 50
Th. Semme, 9, rue de Valois	1 50
A. Decolles, instituteur à Aïn-Khiar	3
Mme Gouandon, 62, rue Darnicourt	4 50
P. Crozet, à Romorantin	4 50
E. R.	4 50
Poirier	4 50
A. Poirier, à Tenay	6
M ^{me} S. Lecœur	2
L. Doucet, Vincennes	2
Louis, 18, avenue des Gobelins	3
Restaurant Zelenska	3
Un poète du Théâtre Antoine	2 50
Mme Barraud	2
L. G.	3
Total	73 50

Montant des Listes précédentesFr. 679 25

Lèvera-t-on la Classe 1917

Un vif débat en perspective

La classe 1917 ! Qui eut pu songer, il y a quelques mois, que le gouvernement déposerait un projet de loi tendant à appeler sous les drapeaux les jeunes gens n'ayant pas tous atteints leur dix-huitième année ? Après les classes 1914, 1915 et 1916, il semblait qu'il ne fut pas nécessaire d'avoir recours aux jeunes réserves de la nation.

Le ministre de la guerre qui doit combattre les besoins de la défense nationale, n'a pas craint de demander au Parlement l'autorisation d'avoir à sa disposition les jeunes gens nés en 1897 ; il a même profité du dépôt du projet pour demander une nouvelle révision des réserves au corps depuis le début de la mobilisation.

M. Millerand aurait voulu que le Parlement adoptât la loi immédiatement et sans débats ; mais la Commission de l'armée ne l'a pas entendu de cette façon. Elle a voulu connaître auparavant, comme c'était son devoir, les raisons du ministre de la guerre en faveur de l'appel de la classe 1917. Elle a même cru nécessaire de lui remettre un questionnaire auquel il devait répondre au préalable par écrit.

Néanmoins, par esprit de conciliation, elle a nommé M. Treignier au titre de rapporteur provisoire.

Cet après-midi, la Commission tient une réunion. L'ordre du jour ne comporte pas l'examen de la proposition, mais il est probable que M. Treignier fera connaître les idées générales de son rapport.

Il demandera à ses collègues d'accorder le renoncement et la révision de la classe 1917, mais il sera d'avis de ne pas permettre au ministre de la guerre de décider l'incorporation par décret.

D'après lui, il serait indispensable qu'une nouvelle loi fut votée pour pouvoir appeler sous les drapeaux les jeunes révisés.

En ce qui concerne les réformés, M. Treignier proposerait une solution immédiate intermédiaire, mais il serait partisan d'accorder toute garantie pour l'avenir.

Que fera la Commission ? Discutera-t-elle les conclusions présentées par le rapporteur ? Se prononcera-t-elle immédiatement et décidera-t-elle que le rapport soit déposé à la séance de demain, afin d'être discuté dans une séance supplémentaire du mardi 30 mars.

Il est difficile de l'affirmer. De vives oppositions s'éleveront. Plusieurs membres de la Commission estimeront qu'il y a lieu au préalable d'utiliser toutes les forces vives présentes dans les députés, et peut-être même un contre-projet sera-t-il déposé ?

